

**Ressources Humaines
Service Développement Professionnel
Chercheurs, Ingénieurs, Techniciens
SDPCIT/JYB/RM/MA N° 2022 – 60**

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

Vu le décret n° 83.1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps des fonctionnaires des Établissements Publics Scientifiques et Technologiques ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 17 février 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours internes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Inserm ;

DECIDE

Article unique : Sont admis à concourir au concours interne d'accès au corps des IR n°2 BAP E-F-G-J non affecté les candidats dont les noms suivent :

AGUERA	Pierre-Emmanuel	HERIARD	Cécile
ALLATIF	Omran	HOLTZMANN	Pierre-Yves
ANGLERAUX	Virginie	LAGARDE	Véronique
ARULANANTHAN	Arulvani	LE LIDEC	Annabel
BENOIT	Céline	LEMAITRE	Christine
BIET-DUCRET	Elodie	LESJEAN	Sarah
BONNET	Nathanaël	LORENZO DIAZ	Lazaro Julio
CESBRON	Stéphane	MONNIER OUDIN	Cécile
CHASSANG	Gauthier	MUNOZ SANCHEZ	Judit Esther
CHEVILLARD	Eve	MURLIN	Jean-Renaud
CHRISTOPHE	Nathalie	NECHAB	Faïza
COMPARETTO	Laurent	ORDENER	Catherine
COQUIN	Claire-Isabelle	PIERRART	Carole
DUMONTE	Charlotte	PRA	Fanny
ESSEDDIK	Younes	RICHARD	Éric
EVLACHEV	Tatiana	RODWELL	Charlotte
GALINO	Lisa	SIMONY	Mélanie
GARCIA-RODRIGUEZ	Pedro	TAILLIEU	Delphine
GAUTHIER	Philippe	TARTON	Stéphane
GHOSN	Walid	VINATIER	Adrien
GUILLON	Brigitte	VINCENT	Morgane

Fait à Paris, le 19 avril 2022

Pour le Président-directeur général,

Le Directeur des Ressources Humaines,


Sylvain Bourgoïn